

Une 8^{ème} cohorte du Soutien technique pour la protection des lacs

05 juin 2013

Photo tirée du site crelaurentides.org Le Conseil régional de l'environnement (CRE Laurentides) est heureux de présenter sa 8^{ème} cohorte du *Soutien technique des lacs*.

Rappelons que le *Soutien technique* est un service d'accompagnement pour la protection des lacs du territoire, créé dans le cadre de *Bleu Laurentides* en 2006. Pendant la saison estivale, les municipalités bénéficient d'une ressource technique sur le terrain, appelée agent de liaison. Ces agents ont pour mission de mettre en œuvre un plan d'action élaboré par le CRE Laurentides en concertation avec la municipalité et les associations de lacs impliquées.

Ce service clef en main, adapté à chaque municipalité et à chaque réalité, présente un bilan impressionnant depuis sa création. De 2006 à 2012, les 50 jeunes embauchés ont notamment sensibilisé plus 35 400 personnes, assisté à 224 assemblées générales d'associations, et distribué près de 26 000 dépliant. Mais ce n'est pas tout, l'accompagnement ou les formations s'élèvent à près de 200, sans compter la centaine de conférences et les tournées de sensibilisation.

«L'accompagnement réalisé par les agents s'est beaucoup raffiné avec les années. En 2006, on expliquait aux gens comment se regrouper en association et on effectuait surtout de la sensibilisation. Aujourd'hui le Soutien technique des lacs s'adapte à la réalité des municipalités souvent aux prises avec des problématiques très pointues qui nécessitent un encadrement par des experts» souligne Anne Léger, directrice du CRE.

Ainsi, pour l'été 2013, la 8^{ème} cohorte du *Soutien technique des lacs* est composée de trois agentes de liaison.

À Saint-Sauveur, Marie Lapierre a notamment pour mandat de rédiger un plan directeur pour la protection de la santé du lac Léonard et d'appuyer les différentes associations dans la mise en œuvre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL).

Geneviève Delisle-Thibeault est localisée à Nominigüe, elle remplit les carnets de santé et élabore une politique des usages des principaux lacs de Nominigüe, incluant un portrait de chacun des lacs. Cette politique constitue le premier mandat de la Table de concertation des lacs de Nominigüe mise sur pied ce printemps.

Pour sa part, la municipalité de Val-des-Lacs, en collaboration avec Sainte-Agathe-des-Monts et Lac-Supérieur, accueille Annabelle Cambron Prémont. Elle s'occupe de la rédaction d'un plan directeur pour la protection de la santé du lac Quenouille ainsi qu'un code d'éthique concernant l'harmonisation des usages. Pour ce faire, un travail important sera effectué avec les membres de la Table de concertation du lac Quenouille, ainsi qu'avec les usagers du lac qui seront invités à participer à des séances d'information publiques et des groupes de travail.

Pour en apprendre davantage sur les projets, les publications et pour devenir membre : www.crelaurentides.org.

Source: CRE Laurentides

[Page précédente](#)